

## COMMUNE DE MASSONGY

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

ID: 074-217401710-20240328-CA2023-BF

## Haute-Savoie



## Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 28 mars 2024 à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de MASSONGY, convoqué le 14 mars 2024 en session ordinaire et tenue en mairie sous la présidence de Madame Céline DETURCHE, Adjoint au maire.

Présents: Sandrine DETURCHE, Lionel DUJOUX, Julie ROULLARD-NOUGARET, Céline DETURCHE, Marie-Bernadette BASTARD MADER, Hakim GHEMMOUR, Christelle PORTIER, BOUDAMOUZ, Ana Maria MARTIN GRILLET, Joël DEMIERRE, Martine DONNA.

Absents: Muriel ARTIQUE, Johann MATHIEU, Thierry ROULLARD, Jean-Claude CONSTANTIN.

Muriel ARTIQUE a donné procuration à Christelle PORTIER Thierry ROULLARD a donné procuration à Ana Maria MARTIN GRILLET

Nombre de membres en exercice: 15

Nombre de présents : 11

Nombre de Votants: 12 (dont 2 procurations)

Secrétaire de séance : Julie ROULLARD NOUGARET

## N° 2024-05: APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Madame Céline DETURCHE, adjointe aux finances, expose au Conseil Municipal les conditions d'exécution du budget de la commune pour l'exercice 2023.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2121-31, L 1612-12 et suivants,

Sous la présidence de Madame Céline DETURCHE, Adjointe aux Finances,

Ne prenant pas part au vote, Madame le Maire quitte la séance.

Après avoir délibéré,

Le conseil municipal décide à l'unanimité

D'ADOPTER le Compte Administratif 2023 du Budget Principal de la commune de Massongy, arrêté comme suit :

Libellés	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés N-1		457 538.04 €	144 638.23 €	
Opérations de l'exercice N	1 713 822.05 €	2 048 067.55 €	711 405.00 €	521 996.92 €
Résultats de l'exercice N		791 783.54 €	189 408.08€	
Résultat total de Clôture		602 375.46 €		
Restes à réaliser 2023			314 135.18	126 084.60

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

ID: 074-217401710-20240328-CA2023-BF

DE DECLARER toutes les opérations de l'exercice définitivement closes et les crédits non consommés ni reportés comme annulés,

DE FIXER l'excédent global de clôture du Compte Administratif 2023 à 602 375.46 €.

Certifié exact Le secrétaire de séance Julie ROULLARD NOUGARET Massongy, le 29 mars 2024

La Présidente de séance, Céline DETURCHE